

Crédit photos : Sommaire

Brunet VIALA :
p. couverture,
6-10

p.3- Edito
De nos difficultés de vie

Roland
MOUSQUÈS :
p. 12-13; 19-21

p.4- Brise municipale
Le maire ne peut rien

Ségolène DUBOIS:
p. 2,14-16

p.6- Dans l'œil du cyclone
Itinéraire d'un enfant de Salarials

Philippe
THOMAS :
p. 18-19

p.12- Bise Art-Blizart
**Les Artisans Bâisseurs en pierres sèches à l'Espinas
(Saint andéol de Clerguemort)**

Christophe
BLANGERO:
p. 23-24; 28

p.14- Vent debout
Aux ormes citoyens

Alain PANTEL :
p. 2, 25-26

p.17- L'air de rien
**Kelissa (coup de pousse en Afar)
La draille de Vimbouches fait école : suite !
Les «Rugueux» sur la draille de Vimbouches !
Élèves d'autrefois**

Odile RIVAL :
p. 44

p.24- Tourbillon
De la couleur au livre

p.26.- Aura Rossa
Un còp èra l'ivèrn

p.29- Ah lisez
«La révolte des simples»

p.31- Tempête de délibérations

p.44- En coup de vent
Les foyers ruraux en AG chez nous



Directeur de publication :
Étienne Passebois

Comité de rédaction :
Catherine Aufour - Héling, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannet, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Etienne Passebois, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura

Mise en page :
Magali Martinez

Imprimerie :
IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

Abonnement :
Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :
6 euros/ n°

Abonnement à l'année
(4 numéros): 20 euros / an

Abonnement de soutien :
25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de :
"Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

ISSN 210J-3626
Dépôt légal : à parution

3. Enfouissement ligne 20kV par ErDF :

La pression exercée depuis 2007 par le conseil auprès d'ErDF pour que soit réalisé l'enfouissement de plus de 5 km de ligne moyenne tension 20kV a été porteuse. Réaliser cet enfouissement, c'est mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de nos paysages et la mise en sécurité de zones sensibles aux départs d'incendie.

4. La reconnaissance des habitants en yourtes :

C'est affirmer la primauté du permis de vivre face aux barrières administratives et économiques. C'est se donner les moyens d'accueillir une population jeune et dynamique pour le territoire, mais qui est freinée par des prix du foncier inabordables.

5. Une machine à laver communale en régie :

Comme au temps des lavoirs communaux, c'est créer de la centralité à Lézinière, et rendre un service simple et précieux à de nombreux habitants.

6. L'installation agricole à Tour Cléonis :

L'installation par la commune d'un couple de « hors cadres familiaux » formés en agriculture biologique, et porteurs d'un projet agricole en culture et transformation de plantes aromatiques, c'est permettre concrètement l'installation et encourager une petite agriculture paysanne et durable qui sait créer de la valeur ajoutée.

7. Le renforcement des équipes au sein de la municipalité :

C'est contribuer à renforcer la qualité du service public rendu aux habitants et assurer un bon entretien des espaces publics. C'est aussi se donner les moyens de mener à bien les projets de leur conception à leur réalisation en passant par leur financement. Et bien entendu, c'est créer de l'emploi localement.

8. Communication municipale :

L'amélioration de la communication vis-à-vis des habitants via la création d'une liste de diffusion de courriels municipaux et l'pose de panneaux d'affichage dans chaque hameau vise à apporter de la considération et du respect vis-à-vis des habitants de la commune.

9. Convivialité :

L'appui aux moments collectifs de loisir, de convivialité et de festivité (fêtes des voisins, fêtes associatives, parties de pétanques), c'est encourager les rencontres et favoriser l'accueil des nouveaux. C'est donner à chacun des respirations hors des temps d'activité.

Pour la suite du mandat, je souhaite que nous continuions à porter des projets allant dans le sens de la revitalisation économique, sociale et écologique de notre territoire.

1. Avec la communauté de communes et le Parc national des Cévennes, relancer pas à pas le projet de l'Espinassier, en s'appuyant 1) sur l'installation du siège social des ABPS et de l'école de la pierre sèche et 2) sur la création d'un café de pays avec Bois 2 Mains et Epi de Mains et 3) sur l'installation de permanents pouvant éventuellement vivre d'un projet agri-touristique. Pour cela, il est nécessaire que la commune sécurise l'alimentation en eau potable du relais.

2. Améliorer les conditions d'accessibilité et de stationnement autour de la mairie.

3. Aménager une salle polyvalente pour les activités associatives et agréées « établissement recevant du public » sous forme de yourte communale.

4. Continuer le travail d'amélioration et de sécurisation des réseaux d'eau potable sur les hameaux.

5. Continuer le travail d'enfouissement des réseaux électriques basse tension autour des hameaux.

6. Mieux reconnaître et encourager les solidarités et entraides collectives de type « journées chinoises ».

Je sais bien que cet inventaire à la Prévert est ambitieux, beaucoup trop ambitieux pour ma seule énergie, et que seul je ne réaliserai rien. J'ai compris que j'avais des limites, et je suis désormais persuadé que c'est dans ma faiblesse et dans ma fragilité que je trouve ma force. C'est de là que je génère ma conviction et mon envie d'agir.

Fort de cette faiblesse, je sais désormais que le maire ne peut rien sans l'appui de ses conseillers municipaux et sans la coopération des

conseillers intercommunaux.

Le maire ne peut rien non plus sans l'implication et le professionnalisme des employés municipaux. Qu'ils soient tous remerciés pour leur concours à l'action municipale.

Enfin, le maire ne peut rien non plus sans un tissu associatif et économique vif et innovant. Sans ce tissu, il n'y aurait ni crèche, ni voyage scolaire, ni spectacles, ni approvisionnement en légumes naturels et locaux, ni développement de nouvelles filières comme la pierre sèche, la châtaigne, l'artisanat d'art ou l'éco-tourisme.

In fine, je souhaite dire que je suis fier d'habiter un pays (hyper)rural, innovant et accueillant. Je n'ai qu'un souhait : que collectivités, habitants, associations, entreprises continuent à porter ce noble projet collectif qui consiste à repeupler les Cévennes et le Mont Lozère.



Camille LECAT

Itinéraire d'un enfant de Salarials



Né à Salarials en 1923 deux ans après son frère Marcel, Brunet VIALA a grandi dans la ferme de ses parents, dans ce petit village qui compte alors une vingtaine d'habitants. La guerre de 1914-18 demeure très présente ici et aux alentours. Des hommes y ont laissé leur vie. Ernest VIALA, lui, en est revenu changé. Mais qu'à cela ne tienne, l'enfance est là : on passe de la maison à l'étable, on s'instruit à l'école de L'Hôpital, on court après le bétail. Et quelquefois le mercredi – beau souvenir – on descend au Pont avec sa mère Léonie qui porte du beurre chez ALBARIC dit lou Bessou, dans la Grand rue. Puis viendra le temps où, passé le certificat d'études, il faudra tout mettre en œuvre pour gagner sa vie, coûte que coûte.

Faut-il le préciser ? Brunet était heureux de voir que le Vent des Bancelles allait témoigner de sa propre vie.

Châtaigner en Cévenne

Nous sommes en 1938, c'est l'automne, Brunet VIALA a 15 ans : il va châtaigner à Saint-Martin-de-Boubaux. Là, chez son patron communiste, on commente l'actualité : Hitler, Mussolini, Franco et la guerre d'Espagne. Le petit jeune homme du Mont-Lozère croise le regard d'Hélène, 17 ans. Son cousin Germain est embauché chez le voisin. Ensemble, avec quelques autres, ils vont fêter la Sainte-Barbe à La-Grand-Combe.

Travailler ici ou là-bas

De 1939 à 1940, Brunet travaille chez ses parents. Début juillet, en 1940, il assure à 17 ans 9 journées de fauche. Septembre arrive : la guerre éclate. Il part pour Cendras où il est embauché dans une scierie jusqu'en mai 1941. Dès l'automne, il est à La Vacquerie près de Lodève sur une propriété de 1 800 hectares consacrés à l'élevage des moutons et à diverses cultures. Il y côtoie son cousin Nelson et plusieurs garçons d'ici. Remonté en mai 1942, il passe l'été à faire les foins et la moisson.

Marcel, son frère aîné

Marcel est aux « chantiers de jeunesse » au Bousquet d'Orb. Les Allemands occupent maintenant la zone libre. Les fusils doivent impérativement être rapportés à la mairie : plus question de braconnage en hiver !

Au printemps de 1943, l'aîné doit venir en permission libérable. Brunet achève de sarcler les petits pois quand sa mère accourt, bras écartés, un papier à la main : « Ils l'ont emmené ! » lance-t-elle en vociférant d'une voix qu'on ne lui connaît pas. Douleur et révolte. Une infinie souffrance. Elle l'attendait : il est en route pour l'Allemagne et le S.T.O. Ainsi, il est parti sans pouvoir embrasser sa mère. Comme d'autres... mais c'est son fils !

Là-bas, il sera employé sur une péniche transportant du carburant. Il naviguera sur le Rhin, l'Elbe,

l'Oder jusqu'en Pologne et la mer Baltique. Au début de 1944, il sera de retour à Salarials. Ici, Brunet redoute un départ proche, demande un sursis et l'obtient, puis un autre resté sans suite. Mystère. Finalement il ne partira pas. Des réfractaires au S.T.O. sont venus là-haut pour se cacher. L'un d'eux loge chez les VIALA. La solidarité est là, le risque aussi.

L'année 1944

Passé l'été, arrive l'automne. La première neige est tombée. Deux chefs maquisards montent des Bouzèdes. Brunet s'enrôle, le voilà à Champdomergue, La Grand-Combe, Alès. On se prépare ici à attaquer une colonne allemande : elle passera du côté d'Uzès. C'est le temps des fausses cartes d'identité, des armes distribuées, des premiers tribunaux d'exception, des cours de sabotage à Alès. On loge au lycée puis c'est Narbonne et le départ en train pour l'Alsace où la guerre se poursuit. Beaucoup de volontaires ont renoncé : du coup le convoi s'en trouve allégé. Aussi Noël sera-t-il généreusement arrosé : plusieurs rasades de porto pour tout le monde ! Et c'est la tête un peu lourde que l'on voit arriver dans la nuit, sur le quai d'une gare, un groupe de jeunes filles chargées de boissons chaudes : après le porto, le Viandox !

De Strasbourg à l'Allemagne

Dans le Doubs, les jeunes Français ont passé une visite médicale devant un lieutenant-médecin, nom de résistance Noëlle, la fiancée de Gilbert de CHAMBRUN. L'année 1944 s'achève. Désormais on circule en camions. Et, quand la situation devient sérieuse, on se terre dans les « cagnas », essuie les tirs de l'artillerie et passe deux jours aux avant-postes au rythme épuisant d'une heure de garde/une heure de repos, avec le sommeil qui insensiblement vous gagne. La ligne Maginot est en vue, on se cache dans ce qui reste d'un



blockhaus. Equipés de tenues U.S. on fait provision de chewing-gums dans les poches.

L'un derrière l'autre, les G.M.C. roulent vers le nord. Strasbourg est en vue, voici la cathédrale. Les ponts ont été bombardés et c'est la périlleuse traversée du Rhin sur des canots reliés deux par deux, manœuvrés de main de maître. [A noter que 1945 marque l'entrée des Alliés en Allemagne.]

Bientôt on entrera dans Karlsruhe que les troupes d'Hitler ont quitté la veille. Là, des maisons achèvent de brûler. Les soldats logent dans un pensionnat : à gauche, des militaires sous le regard d'un lieutenant en embuscade, une grande terrasse et, à droite, des jeunes filles chaperonnées par une surveillante intraitable et revêche. Brunet croise Elfriede qu'il ne reverra pas.

L'armistice

À la mi-avril, la guerre tire à sa fin. Un G.M.C. arrive transportant des prisonniers français libérés, dont deux ou trois Lozériens.

Quand on sonne le cessez-le-feu, on est à Mülheim, dans la Ruhr. L'occupation va se poursuivre mais des permissions sont en vue : 8 jours fin mai pour Brunet qui s'en octroiera 15 et 8 jours en juillet prolongés de 48 heures : deux cas d'indiscipline avérée !

Au-delà des mers

Que faire maintenant sinon partir ? Quand les gradés proposèrent de s'engager dans les T.O.E. (Théâtres des Opérations Extérieures), c'était la perspective d'un nouvel horizon. Partir au loin, traverser les mers, aller à la rencontre de l'aventure : l'attrait de l'inconnu, un voyage au long cours, le rêve indochinois. Six mois auraient suffi. Là-bas, la

guerre continuait : les Japonais qui cherchaient à conquérir les possessions françaises venaient de s'emparer de plusieurs bases. C'est dans cette période incertaine que certains franchirent le pas et s'engagèrent.

Mais là-bas, c'était déjà une autre histoire...

Le retour

Parti de Marseille l'été 1945, Brunet VIALA y accoste deux ans plus tard : embarquement à Saïgon le 2 juillet 1947, arrivée le 27 après un mois de traversée. Le « palu » s'étant invité, Mademoiselle CREISSENT fournira de la quinine. Brunet est maintenant à Salariaux, dans sa famille. Il achète un fusil de chasse et un vélo, neufs. Une autre vie commence.

Le Cros, Le Rouve, Saint-Florent

VIALA passe le 2ème hiver au Cros chez André ROUVIÈRE qui vit seul alors avec sa mère. Il s'occupe des bêtes de l'étable d'en haut et chasse les grives. Quarante centimètres de neige tombent fin novembre ou début décembre 1948. André vient d'acquérir une camionnette verte, on sourit :

« Hé, tu seras bloqué tout l'hiver ! » Que non ! La neige va fondre très vite. L'hiver est exceptionnellement doux quand, à la fin mars, c'est le retour du froid et de la neige qui tombe le jour du mariage d'Alice PELLEQUER de L'Hôpital. Comme par un fait exprès !

De l'automne 48 au printemps de 1949, Brunet travaille au Rouve chez JOUANEN qui emploie aussi son gendre et son neveu, ainsi que PELLEQUER de Gourdouze.



À gauche les parents. Devant Brunet. À droite tête nue Marcel. 1947



Pierres taillées par le grand-père

Recherche d'uranium à La Vernède

Là, il descend dans un puits, repère sur le compteur Geiger les oscillations de l'aiguille et découvre auprès de l'ingénieur les secrets et incertitudes de ce minerai fascinant et souvent méconnu : l'uranium. C'était vers 1959-60.

Exploitation de bois et scierie

Au cours de la période allant de 1952 à 1957, VIALA s'associe à Raymond VELAY auquel se joint ensuite Marcel, pour prendre des coupes de bois, le débiter et le vendre. Après un premier camion d'occasion, c'est un 5 tonnes diesel qui est acheté. Déjà une scie à été ramenée de Toulouse. Un hangar en bois a été construit sur l'emplacement de la pompe actuelle. À Champlong-de-Bougès le garde RODIER qui a vendu une coupe de résineux vient proposer du bois de fayard. Pour cet important chantier, les associés embauchent 6 ouvriers. Brunet livrera du bois de chauffage à des gens de Vialas, effectuant jusqu'à trois voyages par jour.

La grande maison

C'est le genre d'entreprise qui exige une formidable énergie. Brunet VIALA qui a acheté un terrain route de Vialas, à deux pas du Pont, va construire seul, hormis les dalles qui mobilisent les maçons du coin, une grande maison comportant quatre appartements de 5 pièces

chacun. Au printemps de 1973, la famille VIALA quitte le Chemin neuf pour s'installer ici. Et c'est en 1977 que Brunet reprend la pompe de GIRAL au centre du Pont pour l'implanter près de chez lui. On passe alors de 6 000 à 27 000 litres. Hier il fallait un pompiste toujours là, disponible du matin au soir, même à l'heure des repas. Aujourd'hui Gil VIALA a pris le relais à la station d'essence désormais en libre-service. Et voilà qu'il achève tout juste de bâtir sa maison, rejointe en quelques enjambées.



Simone CROS-ALLIER

À NOTER

Généalogie

Famille VIALA

Grands-parents :

François Viala et Marie Molines
(de Villeneuve)

Parents :

Ernest Viala et Léonie Servièrre (de Montgros)

Enfants : Marcel né en 1921

Brunet : né en 1923

Le texte ci-dessous a été rédigé après la disparition de Brunet VIALA.

Attaché à son village natal, Brunet souffrait de le voir déserté, comme tous les lieux de vie aux alentours. Habité, comme son arrière-grand-père et son grand-père, par la fibre artisanale, il aurait souhaité voir la commune favoriser l'installation de petites entreprises à Gilliaou plutôt que d'y créer un terrain de camping. L'avenir du Pont le préoccupait. Cependant les gens d'ailleurs qui s'arrêtaient à la station d'essence furent aussi l'occasion de conversations et de rencontres. Et aussi parfois d'échappées belles du côté de la source du Tarn qu'il connaissait par cœur : histoire d'accompagner une ou deux dames à la recherche d'un guide. Il fut le chauffeur toujours disponible pour Sena, venue de Bosnie. Et quand la petite voiture rouge eut fait son temps, c'est elle, jeune automobiliste, qui l'accompagnait pour les courses. C'était là une de ses rares concessions, lui dont la vie quotidienne pouvait se résumer en un mot : autonomie. Certes un rhumatisme lui tirait la jambe mais il fallait rester droit jusqu'au bout. Le calendrier était observé de près : vivement le solstice d'hiver, les jours allaient augmenter et, dès janvier, on attendrait le printemps. Là, ce serait les premières fleurs, les premiers bourgeons. Encore une année, peut-être...



Les A.B.P.S animent depuis 10 ans la filière Pierre Sèche autour de trois axes : la formation, la recherche et la communication. Tous les membres de cette association sont artisans du bâtiment, ils souhaitent faire, du bâtir en pierres sèches, un authentique métier. C'est dans la logique de cette démarche qu'ils présentent ce projet d'une école à L'Espinassas.

Le but de cette démarche est de créer un lieu fixe de formation et d'évaluation en plein cœur des Cévennes. Un hangar servirait de lieu de pratique par tous les temps, une partie des ruines serait réhabilitée pour les lieux administratifs, pédagogiques, d'accueil et d'expositions diverses. Un sentier présentant les différents aspects de la pierre sèche pourrait être créé d'une façon pédagogique et ludique. Tous ces travaux se feraient en respectant l'environnement et la beauté du site, en accord avec les services du PNC, de la commune (propriétaire des lieux) et de l'intercommunalité (maître d'ouvrage).

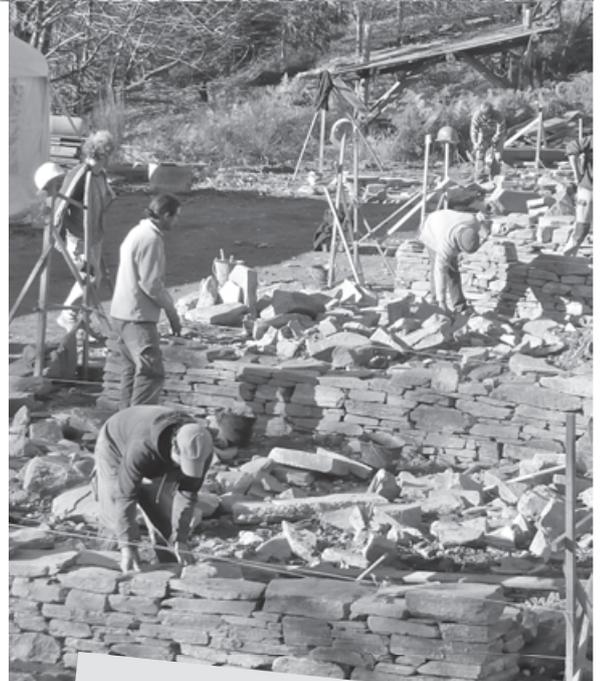
L'ensemble des partenaires présents a pu vivre en direct un aperçu de ce projet en assistant à la deuxième journée du CQP. Ils ont pu circuler

entre les candidats, les pierres, et les examinateurs qui veillaient au bon respect des règles de construction en pierre sèche. Ils ont été très impressionnés, autant par la vaste beauté du paysage que par la pertinence du projet auquel ils ont tous adhéré en promettant leur appui.

Les dossiers et demandes de subventions vont être réalisés dans la foulée. Il ne me reste plus qu'à souhaiter le succès de cette entreprise. Et que vive longtemps l'école cévenole de la pierre sèche !

Roland MOUSQUÈS

(novembre 2011).



ABPS

Cathie O'Neill
5, place Jules Laget
48 220 Ispagnac
04 66 32 58 47/06 32 08 84 67

abpscevennes@orange.fr
www.pierreseche.fr

Des ormes et des hommes

Nous sommes nombreux à regretter la disparition des 5 ormes centenaires, majestueux et en pleine santé (avec une pensée pour leurs 13 collègues frênes qui ont subi le même sort qu'eux !) qui bordaient la RD 35 entre les Fourches et Pont Runès, sur la commune de Fraissinet-de-Lozère. Ils faisaient en effet partie de notre patrimoine commun. De par leur beauté, mais aussi du fait de leur rareté et de leur vulnérabilité... Qui s'en doutait vraiment ? Laissez-moi vous compter un brin de leur histoire...

Arbre à tout faire

L'orme, qu'il soit champêtre, de montagne ou pédonculé, était jusque dans les années 1970 une essence très largement répandue partout en France. Son bois dur et résistant à l'eau (les pilotis de Venise sont d'orme et d'aulne !) était traditionnellement exploité en charpente, moyeux de roues, moulins à eau, poulies. On le rencontrait aussi bien épars dans les haies, les bois, les parcs et jardins, que sous forme d'alignements, le long des boulevards parisiens ou des routes du royaume de France, ainsi que l'avait ordonné Sully, ministre d'Henri IV, pour les besoins de l'artillerie (affût de canons) et de la

marine de guerre (poulies). L'orme était ainsi aussi essentiel que le chêne, à qui il volait parfois même la vedette :

au Moyen-âge, dans le midi, c'est sous un orme que la justice était rendue.

Le saviez-vous ? La forme ancienne de l'orme, oulme (du latin ulmus, orme) a donné de nombreux toponymes, témoins de leur fréquence. Par exemple, « oulme » a souvent évolué vers « homme ». Connaissez-vous le « Col de l'homme mort », sur le massif du Lingas ? Ce toponyme pourrait être lié à la présence en ces lieux d'un orme mort, c'est une des hypothèses émises par les historiens.

Victime de son succès ?

Monoculture, clonage et greffe à outrance (alors que le semis aurait permis une richesse adaptative), ont provoqué l'appauvrissement génétique des populations d'ormes, rendues ainsi plus fragiles et vulnérables aux maladies. Dans les années 1920 et 1970, deux vagues successives d'une épidémie foudroyante de graphiose, ou maladie hollandaise, ont décimé 90 à 99 % des ormes adultes en Europe et en Amérique. Cette maladie, une des plus graves catastrophes écologiques survenue à une espèce ligneuse au XXème

siècle, est causée par un champignon microscopique qui se propage d'un arbre à l'autre par un insecte coléoptère, le scolyte, ou par contact de racines entre arbres voisins. Les arbres contaminés meurent en quelques mois.

Le saviez-vous ?

Petit orme ne deviendra pas forcément grand... En effet, les scolytes ne s'alimentent que sur les arbres de grande taille, auxquels ils inoculent le champignon mortel. Les ormes subsistent donc essentiellement à l'état d'arbustes de taille inférieure à 2 mètres (3 ou 4 ans). Au-delà, les jeunes tiges et les rejets de souche sont contaminés à leur tour...

Les traitements fongicides, efficaces seulement à titre préventifs, sont délicats et onéreux, et de ce fait, réservés à quelques sujets remarquables. Aucun traitement insecticide ne permet de réduire les populations de scolytes sans dommage sur la faune tandis que la destruction des greffes entre racines d'arbres voisins est difficile à mettre en œuvre.

Tant pour le maintien de la biodiversité que pour la qualité de son bois et la beauté de nos paysages, il fallait sauver les ormes et tenter de restaurer des populations génétiquement diversifiées pour qu'elles soient plus résilientes. Fort heureusement, il reste encore des ormes, qui pour une raison non élucidée à ce jour, n'ont pas succombé à l'épidémie...





À la recherche de l'orme résistant !

C'est pourquoi les recherches, menées par divers organismes comme le CEMAGREF⁽¹⁾, l'INRA⁽²⁾, le CRPF⁽³⁾, l'ONF⁽⁴⁾ et diverses ONG, se sont orientées dès les années 1960 vers la sélection d'arbres résistants à la graphiose et la production de variétés adaptées aux milieux européens, en faisant notamment appel à des variétés asiatiques présentant de bonnes facultés de guérison.

On peut ainsi aujourd'hui replanter des sujets réputés résistants, issus de variétés hybrides ayant passé victorieusement les tests de tolérance à la graphiose. On peut aussi dénicher (quelle chance !) et admirer dans notre voisinage les quelques individus adultes qui auront mystérieusement

résisté à la maladie, en récolter les graines et les semer (5). Vous contribuerez ainsi à conserver la diversité génétique nécessaire à l'avenir des ormes. Rien ne garantit que vos rejets deviendront centenaires, mais sait-on jamais...

In memoriam

En hommage aux gros ormes de Pont Runès, à l'ombre bienveillante desquels j'ai à plusieurs reprises donné la tétée à mon marmot qui ne pouvait pas attendre le retour en poussette jusqu'à la maison ce printemps. Mon cœur se serre en pensant que Manoé ne grandira pas à l'ombre de votre feuillage.

Il reste par chance encore quelques uns de vos congénères sur le territoire de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, dans les prés ou sur le bord des routes (en particulier un très beau sujet à côté du Pont sans eau à Fraissinet).

Espérons que ces quelques lignes auront contribué à les faire connaître et reconnaître et que ceux-ci seront ainsi épargnés...



Ségolène DUBOIS

Quartier de la Croix de Runes –
Octobre 2011.

(1) *Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts*

(2) *Institut national de la recherche agronomique*

(3) *Centre régional de la propriété forestière*

(4) *Office national des forêts*

(5) *Tout savoir sur l'orme et notamment comment tenter un semis ? Lire le petit ouvrage « l'orme » d'Alain Pontoppidan, collection « le nom de l'arbre », édition Acte Sud, nov. 1995, 90 pages.*



partenaires locaux (Ambassade de France en Ethiopie, responsable de la zone...)

L'après-midi est consacré aux différentes réunions : réunion générale d'information auprès des villageois, réunion avec l'école (instituteurs et parents d'élèves), réunion avec le comité de gestion de l'eau qui deviendra probablement le comité de l'eau et de l'électrification...

La soirée est rythmée par les chants de deuil qui accompagnent, trop souvent malheureusement, le décès de jeunes mamans, là c'est une jeune femme de 19 ans qui vient de mourir en couche avec son bébé.

Pourquoi cette mission ?

Depuis 2006, KELISSA reçoit de manière récurrente des demandes liées à l'électrification de certains lieux de la part des villageois « si seulement, vous pouviez nous aider à améliorer les conditions de vie des instituteurs avec, ne serait ce qu'un frigo par exemple, au moins ils auraient envie de rester et nos enfants ne seraient pas abandonnés la moitié de l'année... », « si on avait l'électricité à l'école, on pourrait le

soir à la nuit tombée (17h30) suivre des cours pour apprendre à lire et à écrire, ou encore faire des ateliers de couture... », « si le dispensaire était un tout petit peu équipé, on serait plus en sécurité, ici on est loin de tout et on est souvent mort avant d'arriver à l'hôpital... »

De plus, grâce aux aides récoltées auprès de nombreux généreux donateurs ici en France, KELISSA subventionne l'achat du gasoil nécessaire au fonctionnement de la pompe du forage. L'objectif de KELISSA est de pouvoir progressivement se désengager en laissant une situation saine c'est-à-dire en privilégiant l'autonomie énergétique des villageois, surtout pour cette ressource précieuse qu'est l'eau.

D'où, des questions sans réponse concrète pour les membres de KELISSA : Quel type d'électrification ? quelles sources d'énergies à privilégier ? le soleil omniprésent hormis la saison des pluies semble tout indiqué mais l'expertise de professionnels tels que ESF et la plate forme du lycée Emile Peytavin est indispensable.

Ces demandes, même si elles sont plus que justifiées, semblaient, jusqu'ici difficiles à satisfaire et c'est au cours d'une soirée informelle que Philou sollicite Christian. En même temps, Eric ALLA de la plate-forme technologique du lycée Emile Peytavin s'était rapproché d'ESF. Et, c'est parfois ainsi dans la vie !!! « la mayonnaise a bien pris » entre ces trois partenaires et après quelques réunions de préparation, de mise en place et d'organisation, KELISSA, ESF et le lycée Emile Peytavin sont aujourd'hui sur le terrain afin de procéder à une mission d'identification qui permettra ensuite de passer à la phase de réalisation des travaux.

Si tous les financements sont réunis, des élèves de BTS Electrotechnique 2ème année du lycée Emile Peytavin encadrés par Jean Jacques, Christian et Jean Louis vont tout d'abord dimensionner le projet au lycée. Ils partiront ensuite au cours du mois de mai/juin encadrés par KELISSA, ESF et leur professeur pour poser une pompe solaire dans le forage existant et électrifier avec l'énergie solaire le dispensaire et l'école.





« Un contact fructueux avec le SCAC de l'Ambassade de France en Ethiopie nous permet d'envisager sereinement cette opération » précise Geneviève MOLINES.

Cette mission a été l'occasion pour les trois partenaires de se rendre sur différentes zones de la région Afar d'Ethiopie comme par exemple le village de Xaalé Fagué où Jean Louis repart dans un mois afin d'électrifier un hôpital ou encore le village de Dawé, en zone 5 également pour électrifier une école...d'autres projets permettront à ESF de rester présent dans cette région déshéritée, un peu oubliée du monde où un peuple semi-nomade lutte pour survivre dans l'honneur et la dignité.

Vous vous en souvenez ? KELLISSA intervient depuis 2006 au village d'Hanlé DABI, de la région Afar en Ethiopie sur différentes actions :

- Philou et Nadou ont réalisé deux sessions de formation apicole auprès des hommes et des femmes du village et ont implanté un rucher aujourd'hui composé de 8 ruches qui produisent

une trentaine de kilos de miel par an. D'ailleurs, même si la présence de Philou, n'est pas, pour cette mission, en lien avec l'apiculture, il a tout de même amené du matériel et consacré une journée à préparer quatre ruches pour capturer les essaims sauvages du secteur.

- L'école du village est réhabilitée, repeinte, les carreaux cassés ont été réparés et des fournitures sont chaque année offertes à l'école afin que tous les enfants scolarisables puissent apprendre à lire, écrire et compter.

- Une équipe médicale composée de médecins, infirmières, aides soignantes est également présente une fois par an et délivre des soins aux villageois mais aussi à de nombreuses personnes qui viennent à pied de 30, parfois 40 km à la ronde pour bénéficier des soins. Un réel projet en lien avec le responsable de la zone concernée est à l'étude.

- En 2006, 6 fillettes du village étaient parrainées aujourd'hui KELLISSA soutient 64 familles pour lutter contre ce fléau sociétal. L'objectif du parrainage est de protéger les petites filles de la pratique traditionnelle d'excision et

d'infibulation. Cette pratique meurtrière tout au long de la vie de la femme est aujourd'hui interdite par le gouvernement central mais la tradition au fin fond de la brousse a encore toute sa place.

De plus, KELLISSA vérifie que les petites filles parrainées, non seulement gardent leur intégrité physique, mais aussi soient scolarisées et participent assidûment aux cours de l'école du village. En effet, l'ignorance est un terrible terreau, à partir duquel toutes les croyances les plus invraisemblables soient-elles peuvent voir le jour.

- L'accès à l'eau potable est également une priorité pour les villageois et KELLISSA soutient financièrement le comité de gestion de l'eau afin que les plus démunis puissent aussi en bénéficier sans prendre le risque d'habiter le long du fleuve Awach qui offre de l'eau certes un peu polluée mais aussi loge des crocodiles meurtriers pour les habitants.



Philippe THOMAS

La draille de Vimbouches fait école : suite !

Le maire de St-Frézal de Ventalon et son conseil avaient souhaité que le stage de formation « pierres sèches », qui a eu lieu en novembre 2010 sur la draille de Vimbouches, ait une suite.



Les responsables de cette commune ont le double souci de restaurer leur patrimoine vernaculaire (qui représente un trésor local !) et d'encourager le savoir-faire qui en permet la restauration.

Il fut donc décidé d'organiser, sur la draille de Vimbouches en novembre 2011, un deuxième stage de formation aux techniques de construction en pierres sèches, destiné aux membres de l'association ASADFCI du canton du Pont de Montvert.

Ce stage, encadré par deux formateurs A.B.P.S. (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), a permis la restauration de plusieurs murets qui bordent la draille.

Ces travaux vont faciliter et inciter l'utilisation de ce chemin magnifique lieu de passage et de randonnée ! La formation professionnelle rejoint ainsi l'utilité publique.

Bravo et Merci aux « Contrats Verts » pour leur travail. Et pourquoi pas un troisième stage, en 2012 ?

■

Roland MOUSQUÈS,

novembre 2011.

Les «Rugueux» sur la draille de Vimbouches !

«Aux Rugueux oubliés qui ont coiffé la Montagne d'une résille de murettes»
Ch.Bormann.



Je ne vais pas, ici, développer l'argumentaire classique pour encourager la pratique de la pierre sèche, en évoquant ses avantages : écologique, environnemental, énergétique, agricole, esthétique ou paysager... Je l'ai souvent fait dans ce journal.

Avec plaisir, on constate qu'un nombre grandissant d'habitants perçoit les intérêts et la pertinence de cette technique. Bien sûr, il reste à convaincre les obscurs sceptiques et les « accros » du ciment/béton.

Après cette semaine de stage avec l'ASA/DFCI, j'ai plutôt envie de vous parler du rapport entre l'homme et la pratique de la pierre sèche. Notre actualité évoque souvent ces situations, où l'être humain est maltraité dans le cadre de sa profession ! La pratique de la construction à pierre sèche offre l'opportunité de redonner un sens positif au mot travail.

Les chantiers ont lieu dans des sites naturels souvent magnifiques, où le bâtisseur est valorisé par son travail: en effet ,un mur en pierres sèches est solide et beau grâce à la qualité

de la construction, et non grâce au ciment/béton. L'être humain est mis au premier plan. Cela s'exprime, à la fin des formations, dans les yeux des stagiaires.

Cette activité, non industrialisable et non délocalisable, participe à l'animation et à la vie du pays. Un chantier pierre sèche est très attractif !

Les discussions avec les stagiaires ont mis en évidence l'aspect ludique de ce travail. L'agencement et l'assemblage des pierres peuvent être perçus comme un puzzle géant ! On peut aussi y insérer des éléments créatifs qui donneront de la personnalité au mur et révéleront l'originalité du bâtisseur.

Nous évoquions, avec l'équipe des Contrats Verts et leur animateur, les traces laissées dans les Cévennes par nos prédécesseurs qui ont bâti tous ces murs créant l'identité de ce pays.

Au milieu de la Draille de Vimbouches j'ai comparé cette équipe de stagiaires aux bâtisseurs d'autrefois.

Le mur une fois terminé, ils en avaient la fierté ! La montagne résonnait des coups de massettes et de martelines...

Bonheur : les Rugueux étaient de retour !

Je dédie à Denis, Nicole, Philippe, Stéphane, Alain et Francis cet extrait du livre : « La beauté des Rugueux » de Christian Bormann.

«Des murettes de pierres quadrillaient les bois, des kilomètres de pierres qu'il avait fallu au cours des siècles débiter, transporter, assembler avec un art qui ignorait les finesses du Nombre d'or mais savait concilier l'efficacité de l'étai à l'harmonie des lignes... Un chef d'œuvre né de la nécessité et de la faim».

■

Roland MOUSQUÈS,

novembre 2011.

Mercureli, 1^{er} Février, 1911
Dictée.

Une école d'autrefois.

C'était dans la grand rue. On entrait par un côté dor dont les murs étaient de mortier. Au bout, adroite, une petite porte ouvrait sur la salle qui était assez vaste, éclairée par plusieurs fenêtres, mais toute nue. Il n'y avait aucun tableau, aucune carte, aucune description, il n'y avait point de tables. Chacun de nous possédait une planche percée d'un trou, on passait une ficelle par laquelle nous la suspendions au mur. Par écue, nous mettions la planche sur nos genoux.

Nous apprenions tout juste à lire, à écrire et à compter. Nous n'avions que bien peu de livres, je me souviens de deux seulement: la civette (c'est ainsi que nous appelions l'alphabet dont je n'ai su le nom que beaucoup plus tard) et l'Ancien et le Nouveau Testament, où les plus forts lisaient. Pendant que j'étais à l'école un seul de mes camarades avait cet honneur et ma première admiration et ma vie pour lui.

Ernest Carisse.
Devoir sur la dictée.



Haute:

$$\frac{x \times 15}{100} = \frac{(x+910) \times 11}{100}$$
 Rendons les dénominateurs égaux en multipliant par 100. les deux membres de l'égalité.

$$\frac{x \times 15}{100} = \frac{(x+910) \times 11}{100}$$
 Supprimons le dénominateur, nous avons:

$$15x = (x+910) \times 11$$
 Effectuant les opérations indiquées dans le 1^{er} membre:

$$15x = 10x + 9100$$
 Faisons passer 10x dans le 1^{er} membre:

$$15x - 10x = 9100$$

$$5x = 9100$$

$$x = \frac{9100}{5} = 1820$$
 augmentation de valeur:

$$18 \times 910 = 182 \text{ francs.}$$

CAUSES.

Agriculture
 principaux instruments aratoires
 herse, le rouleau, le scarificateur
 tri et la binette.

De la couleur au livre

Dans le cadre du Contrat Educatif Local 2011, les Amis du Livre ont proposé, ce printemps, un atelier « DE LA COULEUR AU LIVRE » animé par Michèle Lafont et Evelyne Pavot. Six livres-objets ont vu le jour qui seront exposés au mois de décembre à la bibliothèque.

L'atelier s'est déroulé sur 11 séances. A chaque séance, les enfants ont travaillé sur une couleur, sur l'écriture et sur la confection de la page correspondant à la couleur du jour.

Ils ont traité d'une couleur de base et de ses diverses déclinaisons. Leur perception de la couleur s'est affinée au fil des séances. Plus grande spontanéité, appropriation des outils et de la matière picturale qui leur ont permis de jouer sur la diversité des nuances et des matières (peinture acrylique, pigments, terres, épices, suie...)

La couleur, sujet d'évocation suffisamment puissant a permis les interrelations entre l'émotionnel et le verbe, traduites dans une proposition d'écriture libre. À partir d'expressions liées à chaque couleur (une peur bleue, la vie en rose....) les enfants ont mis en mot leurs ressentis et exprimé par images les évocations poétiques qui leur sont associées.

La vue, le toucher, l'odorat et l'ouïe ont été sollicités en permanence pour la création et la confection de ces livres objet. Le sens tactile a été

régulièrement sollicité grâce à une grande diversité de matériaux. (journaux, tissus, métal, pierre, bois, carton, papier, plexiglas...)

Afin de développer leur sens tactile, le choix des matériaux a été fait « en aveugle ». Ce choix a permis à chaque enfant de personnaliser la création des pages de son livre. Au fil de chaque séance la couverture s'est enrichie d'un élément bois peint.



À la fin de l'atelier, 12 couleurs ont été abordées et 12 pages confectionnées dans la couleur proposée à chaque séance.

La mise en page effectuée, les enfants ont relié leur livre et souhaité l'intituler et le signer.

L'association tient à remercier les nombreux soutiens publics dont elle a bénéficié pour que cet atelier voit le jour.



■
Christophe BLANGERO



Les Amis du Livre

Chez Christophe Blangero (Président)
11, quartier de l'Estournal
48 220 Le Pont de Montvert





A tot aquò podriá apondre una istorieta que me contèt, un còp èra, la grand Boissier quora èri mèstre a la Brossa ; Aquò èra l'ivèrn 1971. Quanta ivèrn ! D'unes devan s'en remembrar !

«Un vièlh aviá un relòtge que picava dos còps las oras. Aquel vièlh disia que caliá pausar, lo jorn de Nadal, entre las doas picadas de mièjanuèch, una pala emplenada de blat sus lo fuòc ; se los granhs de blat saltavan endarrièr una marida annada de blat s'anonçava mas se los granhs saltavan dins lo fuòc, l'annada s'anonçava abondosa»

•A l'entorn de l'ivèrn :

A escotar los vièlhs la Sant Martin (lo 11 de novembre) es un bon bogre per que se disiá :

•Per la Sant Martin, la nèu es en camin ; per la Santa Catarina (lo 25) dintra dins la cosina o encara :

Si l'ivèrn sèc son camin, arriva per la Sant Martin

Des proverbis estonants per nosautres mas que mostran, qu'un còp èra, los ivèrns començavan de bona ora ; uèi tot lo mond parla pus lèu de l'estiu des la Sant Martin !

Per Sant Andriu (lo 30) l'ivèrn avisa : « Aquò's ièu, barratz pòrtas e fenestras, per cada trauc passarai ièu.»

Des proverbis estonants per nosautres mas que mostran, qu'un còp èra, los ivèrns començavan de bona ora ; uèi tot lo mond parla pus lèu de l'estiu des la Sant Martin !

Per Sant Andriu (lo 30) l'ivèrn avisa : « Aquò's ièu, barratz pòrtas e fenestras, per cada trauc passarai ièu.»

À tout cela pourrait s'ajouter cette petite histoire que m'a racontée la Grand-mère Boissier alors que j'étais instituteur à la Brousse ; c'était en 1971. Un sacré hiver d'ailleurs !

«Un vieux avait une horloge qui sonnait deux fois les heures. Il disait qu'il fallait poser le jour de Noël, entre les deux tintements de minuit, une pelle remplie de blé sur le feu. Si le blé sautait en arrière c'était l'annonce d'une mauvaise année mais si les grains de blés sautaient dans le feu, c'est que l'année serait bonne.»

À écouter les vieux, la Saint Martin était une étape importante ; preuve ces dictons :

Pour la Saint Martin, la neige est en chemin ; pour la Sainte Catherine, elle rentre dans la cuisine, ou encore :

Si l'hiver suit son chemin, il arrive pour la Saint Martin.

Pour la Saint André, l'hiver nous avertit : « Me voilà, fermez portes et fenêtres, car dans chaque trou, je passerai.»

Des dictons que l'on peut trouver quelques peu obsolètes mais qui prouvent que jadis, l'hiver était précoce et neigeux. Aujourd'hui on parle plutôt de l'été de la Saint-Martin.

Comme quoi les temps changent, le réchauffement climatique aussi !



Extraits

“Non loin de là, sur une simple route, le bruit incongru d’une roulotte se fait entendre.

Le son claquant des sabots sur le bitume se mêle au grincement du bois de la cabane roulante, des cliquetis de ferraille sont emportés loin par le vent fort de ce jour au ciel tourmenté.

Vaillamment, à pas lents, la solide mule, belle et brune, tire sa charge. Au bout des rênes tenues nonchalamment, la jeune femme regarde le paysage qui défile lentement sous ses yeux.

Sur ce plateau calcaire, de grands pins sylvestres se rassemblent pour former des forêts sombres, ou s’éparpillent dans les pâtures caillouteuses, déjà occupées par des buis et des genévriers.

Tous ces « sempervirens » donnent une éternelle verdure, même au cœur de l’hiver, d’habitude brun et gris.

De la terre grasse d’un ocre rouge, jaillissent çà et là des buissons presque nus de ronces et d’égantiers. De trop rares chênes chétifs tachent de roux cet océan vert, et quand le vent les fait frémir, les feuilles sèches, s’accrochant toujours, refusant de tomber, murmurent dans la langue des fées bien des secrets.

La jeune femme inspire profondément, comme pour s’emplir des effluves et des esprits et des âmes, de cette contrée sauvage. Elle les regarde avec d’autant plus d’attention qu’elle sait qu’ils vont être ses familiers. En effet, elle s’approche du terme de son voyage, et suivant les indications qu’on lui a donné, elle quitte la route et emprunte un chemin qui la mènera au bois aux sorcières.

Après toutes ces semaines et ces mois de pérégrination, après ce voyage plein de rebondissements, de déboires et de surprises, elle n’est pas fâchée de se poser enfin.

Cette grande parcelle offre une forêt haute et dense, en croissant de lune. En son creux, de petites clairières sculptées par de robustes genévriers permettent des ouvertures. Des cabanes de buis abritent secrètement des familles de mésanges.

C’est entre ces murs végétaux que la jeune femme positionne sa roulotte, cherchant à la fois à se cacher à la vue d’éventuels regards, tout en se laissant atteindre par les rayons du soleil ou la lumière du jour.

La mule, dételée, broute l’herbe malgré tout dense dans ce lieu peu fréquenté.

Cela fait bien longtemps que personne ne vient plus faire brouter ses bêtes, et rares sont ceux qui s’y promènent. Des légendes terrifiantes rôdent dans ces sous-bois, si tenaces, que même aujourd’hui, l’endroit est évité.

Mais pour la voyageuse, c’est le paradis, et bien qu’elle ait eu rumeur de ces obscurs mystères, elle ne se lasse pas d’explorer son nouvel habitat en toute sérénité.

Glanant du bois mort et des pignes de pins, car ce vent d’ouest risque de vite amener la pluie, elle fait connaissance avec tous les habitants de cette forêt magique.

Des merles ricanent, des pinsons l’interpellent du haut des branches. Une souris apeurée court se réfugier dans un tas de feuilles, des mousses se partagent le territoire avec des fraisiers sauvages, des tapis de violettes sont endormies, les épines des pins offrent un tapis épais. Parfois, des dalles de roches blanches surgissent et enfantent une multitude de petits cailloux acérés et rosis par la terre.

À l’orée du bois, là où les niches clairsemées forment des clairières, des tertres de pierres trônent, protégés par des broussailles. Vestiges de cabanes, de dolmen, ou est-ce les sépulcres d’une ancienne nécropole ? Le bruit d’un souffle aérien fait lever la tête à notre exploratrice, c’est un vol de corneilles, qui s’élèvent alors vers la cime des arbres. Le silence se remplit des voix rauques de ces oiseaux noirs qui se disputent un bout de ciel.

« Cornéilliiiis, mes amies ! » s’écrie la jeune femme. Elle aime particulièrement les corneilles, sans doute parce que la plupart des gens ne les aiment pas.

De retour à la roulotte, elle range son menu bois. Sa compagnie animale ne s’est pas éloignée et explore les différentes essences de plantes. Par contre, il n’y a pas de point d’eau aux alentours, apparemment et la jeune humaine décroche un seau à la roulotte et le remplit d’eau à l’aide d’une dame-jeanne, pour donner à boire à sa mule. Elle a fait le plein lors du passage dans le dernier village, elle a quelques jours d’autonomie. D’autant plus que s’il pleut, elle peut installer une grande lessiveuse qui récoltera l’eau ruisselante du toit arrondi de la roulotte.

Munie de sa scie, elle retourne dans la forêt pour ramener de grosses branches et faire tomber des arbres morts. Elle passera quelques heures à scier de petits rondins, dépecer des branches et faire de petits tas de bois de tailles différentes.

Le jour décline maintenant, et, installée dans son fauteuil, après tous ces gestes de nécessité accomplis, la jeune femme sourit d’être au chaud, prête pour l’hibernation dans cette roulotte usée mais solide, petite mais riche en cachettes, ne contenant que l’essentiel : le lit au fond, dessous un vaste coffre, une table avec, rangés dessous, des ustensiles de cuisine, une chaise et un fauteuil, des étagères de livres, une armoire et des petits placards en coin qui dissimulent broc et bassine pour se laver, et encore, coincés par-ci par-là, des caisses contenant de la nourriture.

De petites fenêtres laissent entrer le jour de tous les côtés et se sont parés de jolis rideaux de couleur. L’alcôve du lit protégée aussi son intimité par un voile épais. Sur le sol, des tapis de laine apportent un peu de chaleur moelleuse.

Sur un côté de la paroi, en son milieu, un poêle ronronne et son tuyau crevant le toit, répand son énergie. Bas et trapu, il sert aussi pour chauffer l’eau et cuisiner, il y a même une petite trappe faisant office de four.

La flamme de la bougie danse devant les yeux de cette voyageuse au repos. Ils se ferment, et elle se souvient avec mélancolie de cette rencontre qui fait qu’elle est là aujourd’hui, dans cette roulotte et dans ce bois aux sorcières.”

“La révolte des Simples” p 18 et 19

Fraissinet conseil municipal du 26 juillet 2011

Présents tous sauf Marie Lion + Rival, Giral et Morvan du PNC

Présentation et débat sur la charte:

(pour une durée de 15 ans) : Approuvée après tour des communes « cœur » le 17/10/2011, par le CA du PNC, puis transmise à tous pour modification, puis réapprouvée en début 2012, puis enquête publique, puis modifiée. 3ème version transmise au Conseil d'État avant approbation définitive début 2013.

- 2 volets, 1 volet réglementaire zone « cœur », proche de l'actuel: écobuage autorisé sauf zones humides et chaos granitiques, enrochements autorisés pour murs ou clôtures en respectant le paysage, entretien des chemins sans autorisation mais rectification ou modification soumise à autorisation; pour les prises d'eau respect strict de la loi sur l'eau (seules autorisées les prises entretenues et officielles); L'habitat des agriculteurs, voir la construction (fermes, chambres d'hôtes, etc.) est autorisé en zone cœur ; retenue collinéaire à réfléchir.

2ème : volet projet de territoire avec engagement volontaire (début 2013) des communes avec trois obligations (document d'urbanisme, réglementation sur la circulation sur chemins des véhicules motorisés et réglementation de la publicité) et un engagement moral sur tourisme durable, pierres sèches, patrimoine, ... avec nomination d'un référend.

Pour la chasse seule modification notoire l'extension du nombre des invités (de 10 % à 50 % du nombre des chasseurs du territoire).

Le CM a demandé que zones humides et zones de chaos fassent l'objet d'un débat avec les agriculteurs (pas de petites taches ne permettant plus de faire des écobuages), que les dossiers de travaux soumis à autorisation puissent être instruits rapidement et que toutes les études d'impact ou d'incidences soient prises en charge par le PNC.

SIVU de l'Estournal:

le CM vote à l'unanimité le maintien du SIVU de l'Estournal. Une autre délibération est prise pour demander le rattachement de Vialas à notre Communauté de Communes.

Vente du terrain n° 5

de la ZA à M Guion, voté à l'unanimité.

PLU :

le CM vote à l'unanimité le choix du Bureau d'études Synergie et le programme de financement de cette opération (DM du budget). Dépenses 35 000 € TTC (25 000 € HT pour le bureau d'études retenu le Cabinet Synergies de Montpellier, même cabinet que celui du Pont de Montvert, soit 30 000 € TTC + 5 000 € de frais divers liés à la publicité et aux enquêtes). Recettes 15 000 € (60 %) + 2 000 € pour frais divers de l'Etat (DDT) + 3 000 € du Conseil Général, 3 000 € du PNC, 12 000 € de la commune (20 % + la TVA).

Chemin rural à Runes et deserte en eau non potable de terrains agricoles :

Ces projets représentent un réel intérêt pour les agriculteurs. Le montant des travaux reste très important (17 000 € HT et 20 000 € HT) et nécessite l'obtention des aides nécessaires. Le conseil décide la réalisation de ces opérations sur budget 2011 et 2012 et charge le maire de

trouver les financements optimaux en concertation avec les agriculteurs du secteur.

Point sur les travaux :

Les travaux de viabilisation et de goudronnage du Viala sont finis. Les travaux des murs de Plaisance aussi. La modification des éclairages de Plaisance et de Bellevue sera faite en septembre. Le maire a écrit à Begon pour les arbres et a demandé à Vincent de couper un Bouleau situé à côté du lampadaire. Le logement sinistré de la Brousse est en voie d'achèvement.

Inauguration de la CUMA :

avec le président de la Région: le CM tient à remercier tous les agriculteurs présents qui ont montré tout l'intérêt de ce type de projet et pour l'intervention faite lors de cette inauguration (préparée la veille) qui montre leur implication (agro tourisme, agro pastoralisme, valorisation des productions, ...). La rencontre-négociation en mairie de Fraissinet de Lozère, ce jour là entre les cinq présidents départementaux (Pouget pour la coordination rurale, Valentin et Molines pour la FDSEA, Savajols pour la Confédération Paysanne, Aigouin pour le MODEF, Bouniol pour le CDJA) le Président et le Directeur de la Chambre d'agriculture (Mirman et Chaballier) qui sont tombés d'accord lors d'une réunion, eux aussi la veille pour une aide directe à l'UGB, et les responsables de la Région : Président et directeur de cabinet, Bourquin et Gozlan, Vices présidents chargés de l'agriculture et de la montagne, Verdier et Bertrand, directrice de la direction régionale de l'agriculture, et les élus du territoire, a été un moment fort dans la crise de la sécheresse et la Région a montré sa solidarité (1.5 M d'€ pour à terme 138 000 UGB mais aujourd'hui seulement 50% des communes sont classées en calamités agricoles

+ 90 000€ pour les trois organismes organisateurs de l'achat paille et maïs (GALA, Chambre et APAL).

Comité de pilotage du centre d'accueil de groupes autistes et autres handicaps :

au Pré du moulin : réunion constructive, le 12 juillet et unanimité des participants et des organismes support (ARS, RESEau de SANTé du Pays Cévennes, ...). On va proposer une visite d'un centre en Ardèche et puis la Com Com choisira un architecte pour un APS (2 unités avec pour la première une dizaine de chambre, + cuisine, salle commune et salle de soins; et une deuxième avec dix chambres, si possible plain-pied, optimisation des coûts d'entretien avec un projet, maison passive pour pouvoir derrière accroître les recrutements qui resteront faibles. (2 à 3 personnes maxi). Visite de Jacques Blanc : Même si cette tournée reste pré électorale, en bons républicains que nous sommes, nous lui avons présenté nos dossiers en montrant notre implication dans le classement de notre région au patrimoine mondial de l'humanité.

Réforme de la TLE :

cette taxe va être remplacée par la Taxe d'Aménagement avec un taux qui pourra être modulé sur des secteurs à aménager.

Divers :

Il faut prévoir d'aménager des emplacements pour un conteneur d'ordures à l'entrée de la ZA (à créer), près de la maison de Yves Commandré (existant) et améliorer le sol devant la maison de Roger Commandré (existant). Il faut supprimer le compteur au réservoir de javellisation de Runes. L'ouverture du Bureau de Poste du Pont de Montvert devient aléatoire d'où courrier du maire et pétition lancée. Le Haut Débit arrive

le terrain du bas une maison d'accueil pour groupes (autistes, handicapés, classes vertes, ...). Nous avons visité une maison similaire en Ardèche et devrions en voir une autre à La Capelle (48). Pour les HLL, le Pays a présenté un projet un peu ambitieux. Des visites de HLL sont là aussi prévues.

Questions diverses :

Le miroir à la sortie de la route de la Destourbe (payé par notre commune) a été posé. Les grilles pour les têtes d'aqueducs sur la route du Viala seront mises dans les jours qui viennent. Prévoir un endroit pour un conteneur à OM (ordures ménagères) à la Croix de Runes.

Pont de Montvert conseil municipal du 5 août 2011

Présents : Sophie Pantel, Maryse Brès, Catherine Pantel, François Folcher, Alain Jaffard, Frédéric Folcher, Maurice Plagnes, Albert Douchy, Rachel Cayrac, Yves Elie Laurent
Secrétaire : Yves Elie Laurent

1) Approbation du Compte rendu du 1er juillet 2011

2) Compte rendu du deuxième festival des Métiers d'Art, par Josiane Dulac.

Le festival a réuni un nombre identique de visiteurs, 78 artisans, dont 42 nouveaux. Pour eux, en moyenne, le chiffre d'affaires était de 1200 à 1500€. pour un chiffre d'affaires global de 80000 à 90000€, soit de 60 supérieur à celui de l'an passé. Le festival a été largement soutenu par la quasi totalité des

commerçants et bénéficie de l'aide précieuse de nombreux bénévoles.

Pour résumer, on a pu noter des retombées positives sur le commerce local, une meilleure communication, un bon déroulement, entre l'accueil, les animations, la musique, le parrainage.

La commune a soutenu le festival à hauteur de 3000€, comme le comité des fêtes, et également mis à disposition 2 employés communaux. Les artisans ont versé 7290€. 35% des frais sont autofinancés, le reste est couvert par des subventions. Il y a une réflexion à mener car cette année, 3800€ de déficit sur 50087 de budget. La commune du Pont prend en charge la moitié du déficit, en tant que coorganisatrice de la manifestation. L'échec de la buvette installée dans la cour du temple et de la vente de magnets sont, avec le mauvais temps du Dimanche, à l'origine du déficit. Alain Jaffard représentera la commune en Italie.

Au sujet de l'utilisation du Temple durant le festival : Madame le maire fait part des informations et textes (circulaire du 25 Mai 2009) relatifs à l'utilisation des lieux de cultes par les associations culturelles. Yves Elie LAURENT s'engage à communiquer aux membres du conseil une version informatique de la circulaire.

3) Lettre de Monsieur Mathieu Boutet

relative au déficit lié au bal se déroulant dans le temps des métiers d'art.

Le 15 Juin, les métiers d'art ont entendu la demande d'organiser un bal sur la base d'une entrée gratuite, mais cette demande venait trop tard dans l'organisation de la manifestation pour qu'ils puissent l'assumer. La mairie a été prévenue de l'organisation du bal seulement une semaine avant la soirée. Le

Conseil municipal maintient la subvention de 400€ mais refuse de s'engager sur les pertes car la mairie n'était pas organisatrice ni signataire des contrats d'engagement.

4) Total Festum

Bilan positif d'un déroulement sur 4 jours. L'ADDOC remercie la municipalité pour son aide. Les créations ont été très appréciées, ainsi que les sorties, l'aligot. Le budget de 14 000 € a été équilibré, la moitié des dépenses étant constituées par les animations. Les ateliers enfants n'ont pas vraiment bien fonctionné, sans qu'on comprenne trop pourquoi. La reconduite du festival l'an prochain est envisagée. La mairie remercie l'ADDOC pour l'organisation de cet événement et s'engage à le soutenir en 2012.

5) Point Travaux

- Assainissement du Quai : les finitions (reprise des bouches d'égout sur le Quai et des joints dans la Grand Rue) seront effectuées. La rampe derrière la Poste sera goudronnée et restera un passage public.

- Pour Grizac, la réunion étant ajournée, une nouvelle date sera proposée.

- Les murs du parking du temple et du pré des ânes seront traités en septembre.

- Programme de voirie : Les travaux auront lieu à l'Hermet et au Merlet fin août, à la Destourbe début septembre. En septembre à Grizac et à Villeneuve.

- Le 29 Août débuteront des travaux sur la départementale à hauteur de Fraissinet de Lozère, après le virage des Fourches. Une coupure de la circulation est possible qui n'excéderait pas 10 jours.

- Les travaux de rénovation du moulin du Cros et de Salarials débuteront avant la fin du mois d'août :

- Grizac : Mur terminé par Albert Douchy. 5 m2 en pierres

sèches.

- Temple : Le début des travaux est prévu fin août.

Etant donné que lors du dernier conseil municipal le lot 1 (couverture) avait été déclaré infructueux par le Conseil Municipal, étant donné qu'aucune entreprise n'avait proposé de réaliser les travaux en lauzes du Tournel, un second appel d'offre a été lancé. L'ouverture des plis a permis pour le lot numéro 1, concernant la couverture en lauzes de retenir l'entreprise Simon présentant un devis à hauteur de 109 000 € et utilisant de la lauze du Tournel.

- **Pré Platon. La construction des maisons débutera le 22 août.**

Il reste les travaux suivants à réaliser : Le mur au dessus de la maison Mazoyer (au programme voirie) et sur le mur en gabion, ainsi qu'une canalisation d'eau au dessus de la maison Mazoyer.

6) Stage matières et surfaces de Monsieur Trombini.

Comme espace d'intervention, la mairie propose d'utiliser les murs de l'escalier montant aux locaux administratifs qui s'en trouveront décorés et donneront un aperçu de diverses techniques murales possibles. Lors d'un prochain stage, il est envisagé de profiter des travaux des stagiaires pour rénover l'église, si cela convient aux responsables du culte.

7) Maurice Plagnes

informe que des actes de vandalisme ont été commis dans le cimetière catholique.

8) Camping.

On peut se réjouir d'un bon déroulement de la fête qui n'a pas trop perturbé les campeurs. La chaudière donne satisfaction. Les sanitaires du fond sont à présent rénovés. ainsi que la peinture.

**Saint Fréal
conseil municipal
du 4 juillet 2011**

Présents :

M. Jean Claude LIEBER, Maire, M. Jacques HUGON 1er adjoint, M. Alain VENTURA 2ème adjoint.

MMmes : Isabelle DUQUENNE, Anne Marie DIDIER, Marie Christine LIEBER, Fabienne SALMERON

MM. Marc GOURDON, Maurice JEANNET, Erwin WARMERDAM, Philip COVELLI

Secrétariat : Mme F. Salmeron, M.M. Jeannet

Le conseil approuve le PV de la réunion du 21 avril 2011 à l'unanimité.

Nouveaux panneaux indicateurs :

Le conseil s'interroge sur les indications de lieux habités à inscrire sur les nouveaux panneaux qui seront posés aux entrées de la commune (à la gare, au Plan de la Fougasse et à Loubreyrou). L'annonce des hameaux conséquents s'impose, celle des maisons isolées par contre fait débat : on garde les lieux habités qui ont historiquement un nom. Le panneau sera assez grand, mais pour éviter une trop longue liste, la question se pose d'y mettre exclusivement les lieux habités qui ne sont pas sur la voie départementale et qui sont accessibles par un embranchement.

Le conseil s'inquiète de la destruction et de la disparition des panneaux d'embranchement : Cessenades, Le Chambonnet.

Interdiction de la voie CFD aux véhicules à moteur :

Le conseil soutient à l'unanimité un arrêté proposé par le maire interdisant l'accès de la voie CFD à tout véhicule à moteur, sauf pour les riverains ou par autorisation spéciale.

M. le Maire a écrit à son collègue de St Privat de Vallongue pour l'engager à prendre semblable arrêté au moins pour les portions de la voie conduisant au tronçon interdit sur St Fréal.

Vente de terrains communaux :

Les difficultés financières de la commune qui, aujourd'hui, empêchent la poursuite de l'aménagement de l'Arbousset, amènent le Maire à proposer qu'on vende des parcelles de terrain en zone constructible notamment autour du hameau de L'Ayrolle. Contact sera pris sous peu avec l'architecte responsable de l'aménagement de ce lieu pour recevoir information, avis et conseil sur l'utilisation des terrains adjacents en accord avec la première conception.

MM. Lieber, Ventura, Hugon et Jeannet se chargent de ce dossier.

Schéma directeur d'assainissement :

L'établissement de ce schéma est obligatoire pour obtenir des aides publiques. Une étude a été conduite dont les résultats définitifs seront remis à la fin de l'été. Par rapport à d'autres communes, le taux des réponses des habitants est appréciable, de même que le nombre d'habitations aux installations règlementaires. Une étude plus poussée est faite sur deux zones, l'une à L'Ayrolle, une autre au Temple.

Restructuration des AEP :

L'analyse des eaux de la source des Gouttes a révélé une teneur en arsenic et antimoine trop forte pour qu'on puisse la mettre en circulation. Une utilisation de cette eau imposera qu'elle soit mélangée avec une autre moins chargée, ce qui lui donnerait un taux de concentration aux normes. La seconde source du Salson est sur une parcelle qui appartient à la commune. Une analyse de la composition de son eau doit être effectuée.

La réglementation impose que chaque circuit soit équipé d'un compteur général au départ des différents réservoirs afin de pouvoir contrôler d'éventuelles fuites en ligne.

Financement des travaux de l'Arbousset :

Un dossier complet a été envoyé à la DDT pour l'obtention d'un Prêt Logement Sociaux (PLS) dont les intérêts sont limités et subventionnés à condition qu'un programme d'utilisation des locaux par des publics relevant du social soit établi. Cette délibération est votée à l'unanimité.

Enfouissement des lignes à Vimbouches :

Les travaux s'achèvent. En principe, les frais à charge de la commune ne dépasseront pas 20 %. Le Parc National des Cévennes et le SDEE sont les principaux financeurs.

Equipement de l'école :

Association des Parents d'Elèves, Conseillère générale et commune ont œuvré pour que la classe des grands soit équipée d'un nouveau matériel ergonomique utilisable dès la rentrée 2011.

Adhésions et subventions :

La commune décide d'adhérer - à l'association d'animation du CFD pour un montant à redéfinir.

- à l'association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc qui milite pour la reconnaissance AOC des châtaignes des Cévennes (50 €)

Elle accorde une subvention

- A Cinéco. : 250 €. Jacques Hugon attire l'attention du conseil sur le fait que la faible participation aux séances à St Fréal risque de conduire Cinéco à y supprimer les projections au moment du passage au numérique.

- Au comité d'animation du collège du Collet de Dèze - 4 élèves de la commune cette année : 100 €.

- Au comité d'animation du collège de Florac - un élève de la commune cette année : 20 €.

- Au Club sportif du Collet de Dèze Foot Ball - les parents présents se félicitent de l'ambiance de ce club, du dévouement de ses bénévoles ; 4 enfants de la commune : 100 €.

- Aux Sapeurs Pompiers : 150 €.

- Aux Anciens Combattant : 50 €.

- A Regain : 300 €. On rappelle ici la convention qui lie Regain et la commune. Regain s'est vu confier la gestion de la salle communale. Sa location constitue donc une de ses ressources. La commune a cependant réservé à chaque association de la commune un usage gratuit de la salle par année pour son assemblée générale. La commune a la responsabilité de la maintenance des locaux et est intervenue à ce titre régulièrement.

tophe DUQUENNE : le débit est important et la qualité de l'eau s'avère bonne. Il faut néanmoins prendre une délibération autorisant le maire à effectuer toutes les négociations nécessaires avec les époux Duquenne, le conseil unanime l'y autorise.

- Concernant l'ensemble des AEP, par rapport à l'obligation que chaque grand réservoir soit équipé d'un compteur général destiné à s'assurer de fuites éventuelles, les dossiers techniques ont été lancés et les arrêtés de subvention reçus.

- Délibération « Trait d'Union » : frais de fonctionnement mensuels :

Chaque mois l'association « Trait d'union » paie 150 € à la commune pour les frais d'entretien de la crèche, au terme d'une convention entre ces deux organismes : une délibération est nécessaire pour cela, elle est votée à l'unanimité.

- Affectation du produit des amendes de police (dotation) :

La commune s'est dotée de panneaux de signalisation générale aux entrées de son territoire : l'opération a coûté quelque 3 087,54 €, et la Direction des Routes, Transports et Bâtiments de Lozère propose de la subventionner en versant 1 111 €, montant des amendes de police qu'elle a perçues. Cela représente un subventionnement de 36,57 % tout à fait bienvenu et nécessite la prise d'une délibération : votée également à l'unanimité.

Questions diverses :

- Appartement de Pénens Haut :

Cet appartement, suite à une négociation avec le propriétaire et avec le locataire de la châtaigneraie voisine, se voit agrémenté d'un petit jardin attenant le long du côté Ouest, pris sur la châtaigneraie : le CM demande au Maire d'établir avec le propriétaire un bail à l'Euro symbolique pour ce morceau de terrain, bail dont le texte sera soumis au locataire de la châtaigneraie.

D'autre part une famille de plus (Mme PADOVANI) est venue visiter l'appartement, elle a signé un bail à partir du 1er Novembre prochain, pour un loyer de 5 880 € annuels.

- Problèmes de stationnement aux Abrits :

Les terrains qui bordent la route communale des Abrits n'appartiennent pas à la commune mais aux époux SOULIER qui habitent le hameau et sont présents dans le public, (ainsi que leur voisine Mme VEILLARD). Ces derniers ont envoyé au Maire une lettre pour poser le problème du stationnement des différents véhicules qui ont besoin de s'y garer, le Maire en donne lecture au Conseil.

Le CM arrive très rapidement à la conclusion qu'il y a nécessité de créer un parking public suffisant ainsi qu'une zone de retournement et de dépôt occasionnel de matériaux. Pour cela il faut d'une part engager une étude technique avec les conseils de gens compétents en la matière, et d'autre part que les époux SOULIER acceptent de vendre à la Mairie le terrain nécessaire, ce à quoi ils se disent disposés.

Afin de mieux formaliser cette décision, le CM unanime décide qu'elle fera l'objet d'une délibération. Le maire est chargé de mener l'enquête et les négociations pour la réalisation du projet.

- Demande de participation financière à la scolarisation de 2 enfants à FLORAC :

Deux enfants du Lieu de Vie du Salson ont fréquenté l'année scolaire dernière une classe (CLIS) de l'école de FLORAC. Le maire de cette commune envoie une facture pour la participation de St Frézal aux frais de l'école de sa commune.

Or dans le cas où des enfants habitant une commune pourvue d'une école en fréquentent une autre, la règle veut que le maire de la commune où sont inscrits ces élèves prévienne son collègue afin que ce dernier puisse donner son accord, établir une convention et prévoir au budget la somme qui sera demandée.

Cela n'a malheureusement pas été fait, et lorsque le maire de St Frézal cherche à en discuter avec son collègue de Florac, celui-ci n'est pas joignable ou reste sans réponse.

La somme demandée n'ayant pas pu être prévue au budget, le Conseil unanime, à l'exception du maire, décide qu'il n'y a pas lieu de payer cette somme. Cette décision fait l'objet d'une délibération.

- Transport d'encombrants :

Le maire rappelle que chaque famille d'habitants de la commune a droit à un transport d'encombrants gratuit par an par les employés municipaux et le véhicule de la Mairie. Par contre il remet en cause le prix pour un deuxième transport

éventuel (35 €), insuffisant pour payer la main d'œuvre et l'utilisation du véhicule, il propose 75 €, que le Conseil approuve à l'unanimité.

- Construction du mur du parking de Cessenades :

Ce mur va être construit très bientôt par l'entreprise RAM-PON qui en avait déjà construit la base, et le maire demande aux conseillers habitant ce hameau de s'en aviser.

- Tunnel des Espérelles :

Un accord de subvention de 7 322 € vient d'être reçu (précédemment refusé).

- C.F.D. :

Délibération pour autoriser les communes de St HILAIRE DE LAVIT et St MICHEL DE DÈZE à sortir du Syndicat Mixte : unanimité.

- Appartement du Géripon :

Délibération pour le louer à Stéphane BÉCAMEL, pour un loyer annuel de 3 558 € : unanimité.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h.

conseil communautaire du 29 juin 2011

Titulaires présents :

Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andréol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon).

Suppléants présents :

Nils BJORNSON LANGEN (Fraissinet de Lozère) ; Maurice JEANNET (St Frézal de Ventalon).

Titulaires excusés :

Jean-Claude DAUTRY (St Andréol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ; Sophie PANTEL (Le Pont de Montvert) ;

Secrétaire de séance :

Camille LECAT.

Commentaires sur le compte rendu du dernier conseil du 25 mai 2011

Adopté à l'unanimité

Délibération pour le renouvellement du contrat éducatif local

Jean Marie THOYER, coordonnateur CEL, fait un bilan des trois dernières années.

Les actions sont diversifiées : piscine, musique, danse, ski, foot, ateliers d'arts plastique, théâtre, informatique, escalade, voyages scolaires...

En moyenne 7 associations par an sont concernées. Le nombre d'enfants qui participent aux activités est en progression. Chaque enfant bénéficiant de deux ou trois actions sur le territoire de la communauté de communes.

Au niveau du département, 14 communes supplémentaires ont intégré le dispositif en 2011. Ces communes font partie des communautés de communes du Grand Allier et des Gorges du Tarn et Grand Causse.

11 contrats CEL ont été signés en Lozère et ce sont environ 76 associations bénéficiaires du dispositif.

Le Président propose au conseil communautaire de renouveler le contrat pour trois années. Vu le bilan positif triennal, le conseil communautaire y est favorable. Il est souligné que de nouvelles associations ont été créées sur le territoire et qu'il faudra donc veiller à les inviter à la prochaine réunion CEL prévue en septembre/octobre.

Point sur les réunions du groupe de travail en relation avec l'association « Trait d'Union » et la création du syndicat mixte :

Le Président informe le conseil communautaire que deux réunions du groupe de travail ont eu lieu.

- Le premier point évoqué, c'est le contrat enfance jeunesse sur le territoire des deux communautés de communes (Hauts Gardons et mont Lozère). Le Sous-préfet, qui avait invité les élus à créer un

syndicat mixte pour pouvoir signer un seul contrat enfance jeunesse pour les deux territoires semble revenir sur sa décision parce qu'il n'avait pas eu connaissance des prescriptions concernant la réforme de la carte intercommunale lorsque cette proposition a été faite. Le Préfet a pour mission de réduire un maximum de SIVU, SIVOM et Syndicats mixtes, ce qui pourrait compromettre la création du syndicat mixte.

Une rencontre est prévue avec le Sous-préfet ce jeudi 30 juin pour évoquer cette problématique. Le CEJ en cours intègre déjà la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons. La volonté des élus du conseil communautaire est de créer ce syndicat pour une meilleure visibilité.

Maurice Jeannet propose de créer une SCIC si la CAF refuse de cosigner le contrat sur les deux territoires.

- Le second point évoqué ce sont les emplois de l'association : l'association « Trait d'Union » n'a pas la trésorerie suffisante pour intégrer un poste de direction et pour augmenter le nombre d'heures de la secrétaire.

L'éventualité de transférer les emplois de l'association sur la communauté de communes a été soulevée en groupe de travail.

Pour l'association, ceci permettrait de valoriser et pérenniser les emplois (notamment les postes de direction et de secrétaire). Le bureau de l'association s'est réuni et a voté favorablement à cette solution. L'organisation entre les salariés restant la même. Ce qui ne changerait rien au fonctionnement de la structure.

Jean Pierre ALLIER souhaite que la gérance de la crèche et du centre de loisirs soit maintenue par l'association (importance de garder ce milieu associatif sur le territoire). Il propose que des élus prennent en relais la présidence de l'association en appui politique et que la communauté de communes finance le poste de directeur.

Dans l'attente de trouver une solution sur ces deux emplois, l'association « Trait d'Union » embauchera une personne pour 6 mois, 14 heures par semaine pour le secrétariat. Pas de poste de directeur pour l'instant.

Création d'une ZAE sur Masméjan :

réactivation du comité de pilotage: programmation d'une réunion pour redéfinir le projet avec l'agence de Développement Myriapolis en fonction des nouveaux éléments (subvention et porteurs de projets) :

Le Président expose que l'agence de développement Myriapolis est venu à la Communauté de Communes pour consulter le schéma directeur d'assainissement de St Maurice de Ventalon et revoir plus en détail le projet. Suite à cette rencontre il a été décidé de relancer le comité de pilotage pour retravailler sur certains aspects du projet et notamment sur le côté réglementaire et architectural de la ZAE. La première tranche de travaux serait composée de la partie études (dans sa globalité) et la création de la ZAE. De plus, 4 porteurs de projets se sont fait connaître et la subvention DETR 2011 pourrait permettre de débiter l'opération rapidement.

Les membres du groupe de travail nommés sont : Jean Pierre ALLIER, Pierre CROS, Daniel MATHIEU, Alain JAFFARD,

Camille LECAT, Jean-Paul VELAY et Michel RIOU.

Une date de rencontre sera fixée avec l'agence de développement ainsi que les autres acteurs ayant travaillé sur le projet comme la Direction Départementale des Territoires, la CAUE de la Lozère, le Parc National des Cévennes etc...

Jean Pierre ALLIER propose de lancer un appel à projet rapidement.

Comptes rendus des dernières réunions et/ou commissions :

Groupe de travail service au public du Pays Cévennes : un contrat local de santé a été conclu avec le Pays Cévennes et l'Agence Régionale de Santé. Une association de coordination (RESEDA) regroupe les acteurs concernés par les services au public : collectivités, médecins, associations etc.... un projet porté dans le cadre du contrat local de santé aura plus de chance d'obtenir des financements. Il est suggéré de contacter la personne qui a animé les réunions avec le Pays pour le projet de création du centre d'accueil temporaire sur Fraissinet de Lozère et l'inviter à la réunion du 12 juillet prochain. Ce qui sera de bon conseil pour le projet.

Réunion sur l'Espinassas :

une réunion a eu lieu sur site avec la SCIC bois 2 mains. Les ABPS, Camille LECAT en tant que Maire de St Andréol et Daniel MATHIEU étaient présents. Le souhait des ABPS serait de reprendre l'Espinassas pour en faire un lieu d'évaluation pour leur projet d'école de la pierre sèche. Des travaux seront effectués pour rénover un des bâtiments existants qui servirait de lieu d'accueil permanent. Bois de mains conserverait ses projets, c'est-à-dire

la création d'un Café de Pays dans le bâtiment aval et un atelier artisanal en bas. Tous ces projets sont à faire valider auprès des différents acteurs : communauté de communes, Parc national des Cévennes etc....

Aide à la rénovation thermique : la signature du contrat local d'engagement a eu lieu le 24 juin. Les élus insistent pour qu'une publicité soit faite dans les journaux locaux et sur le site internet de la communauté de communes.

Les modes de garde en Lozère :

Jean Pierre ALLIER qui a assisté à une réunion sur les modes de garde dans le département informe le conseil que les maisons d'assistantes maternelles se développent de plus en plus. Le principe est de mettre à disposition des locaux pour que des assistantes maternelles à leur compte gardent les enfants. Des collectivités créent parfois des structures adaptées. Ce mode de garde peut parfois faire concurrence aux crèches existantes car les heures d'ouvertures sont plus larges.

L'ADMR propose aussi du personnel pour les gardes à domicile. Il y a donc une offre très large de service en matière de garde d'enfants sur le département de la Lozère.

Point sur les projets en cours :

Centre d'accueil temporaire sur Fraissinet de Lozère : Jean Pierre ALLIER a fait une enquête sur les structures existantes. Il présentera ces données lors de la réunion du comité de pilotage le 12 juillet prochain. Plusieurs pistes pouvant être exploitées en matière d'accueil de handicapés.

Gendarmerie :

le Président a rendez-vous avec le Sous préfet le 30 juin concernant la demande de subvention dans le cadre de la DETR 2011 et revoir le financement du projet.

Acquisition du Presbytère du Pont de Montvert : la vente sera conclue le 13 juillet prochain à la mairie du Pont de Montvert lors de la permanence de Maître CHALDOREILLE.

Acquisition des terrains de la Croix de Berthel : un courrier a été adressé au dernier héritier opposé à la vente par l'intermédiaire du notaire de la famille au nom de la communauté de communes. Ce courrier motive une nouvelle fois les raisons pour lesquelles la communauté de communes voudrait acheter les parcelles et les projets qu'elle porte sur ce lieu.

La subvention de la Région deviendra caduque en septembre, un report de subvention sera demandé.

Questions diverses

Distributeur de billets du Pont de Montvert : plusieurs personnes sont venues à la communauté de commune disant que le distributeur de billet n'était pas alimenté. Les randonneurs ont rarement de l'argent liquide sur eux et les chéquiers sont de moins en moins acceptés dans les grandes villes. Le Président souhaiterait que les commerçants puissent s'équiper pour des paiements en carte bleue. Alain Jaffard propose de se renseigner sur les coûts que représentent de tels équipements pour les commerçants.

Présentation des projets de la communauté de communes sur la commune de Vialas : des habitants de Vialas ont souhaité que la Communauté de Com-

munes présente ses projets et ses compétences. Un rendez-vous a été fixé le 7 juillet prochain à la maison du temps libre à 18 heures. Camille Debrière et Magali Martinez travaillent sur un diaporama pour que cette rencontre soit plus pertinente.

Visite du Président de Région : le Président de Région viendra au Pont de Montvert le 20 juillet. Sophie Pantel a demandé que chaque mairie présente les projets sur lesquels des financements ont été demandés auprès de la Région.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h30.

conseil communautaire du 27 juillet 2011

Titulaires présents :

Jean-Pierre ALLIER ; Albert DOUCHY ; Nils BJORSON LANGEN ; Daniel MATHIEU ; Jacques HUGON ; Camille LECAT ; Jean-Marie THOYER ; Jean-Paul VELAY ; Alain VENTURA.

Suppléants présents :

Maurice JEANNET, Michel RIOU

Titulaires excusés :

Sophie PANTEL .

Secrétaire de séance :

Maurice Jeannet

Ados

Comme vous avez pu le lire dans le précédent numéro, depuis septembre 2010, un accueil de jeunes s'est créé, et un local a été mis à la disposition par la mairie du Pont de Montvert et qu'il est ouvert pour eux un vendredi soir sur deux et un jour par semaine pendant les vacances scolaires. Les ados ont eux-mêmes « relooké » leur salle (l'ancien labo-photo)...

Alors qu'est ce qu'un accueil de jeunes ?

Et bien, c'est d'abord des rencontres entre les jeunes du canton, qui ne se connaissent pas tous, des moments de partage, de discussions, de jeux...

C'est aussi des sorties en ville : shopping, concerts..., à la campagne : BMX (ça décoiffe !!), chasse à l'homme dans les bois..., ainsi que des séjours d'hiver et d'été.

Et enfin, les ados organisent des journées de services (lavage de voitures...) et des soirées animées, afin de financer leurs sorties et projets.

Une animatrice est présente à chaque rencontre pour les accompagner et les aider dans l'organisation des journées, soirées, séjours et projets.

À l'accueil de jeunes, il y a l'éventail des possibles mais aussi de l'impossible, pourvu que les jeunes s'y retrouvent, prennent du plaisir, réalisent ce qu'ils souhaitent et fassent un pas de plus vers l'autonomie.

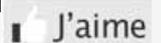
Alors si vous avez entre 13 et 20 ans, que vous n'avez pas encore rejoint l'accueil ados et que vous êtes intéressé, contacter les droulets par mail : les droulets@hotmail.fr.

Un séjour ski au Super Lioran est prévu du 13 au 16 février. 14 places sont disponibles. Le dépliant sera bientôt sur le blog de l'association :

<http://assotraitdunion.over-blog.com>

Vous pouvez aussi contacter la directrice du centre de loisirs pour tous renseignements : au 06 69 90 21 62

<http://cevennes-mont-lozere.fr>



La liste des services proposés sur le site internet de la communauté de communes des « Cévennes au mont Lozère » ne cesse de s'allonger...



Vous pouvez, dès à présent faciliter vos démarches administratives en téléchargeant directement des documents tels que des formulaires de carte grise, de permis de construire, de certificat d'urbanisme, d'aide à la TNT, de demande de subventions...

Toutes les informations concernant vos bambins (centre de loisirs, crèche et écoles) sont répertoriées dans la rubrique « enfance » .

Votre Vent des Bancelles est téléchargeable en ligne (du numéro 90 à 57).

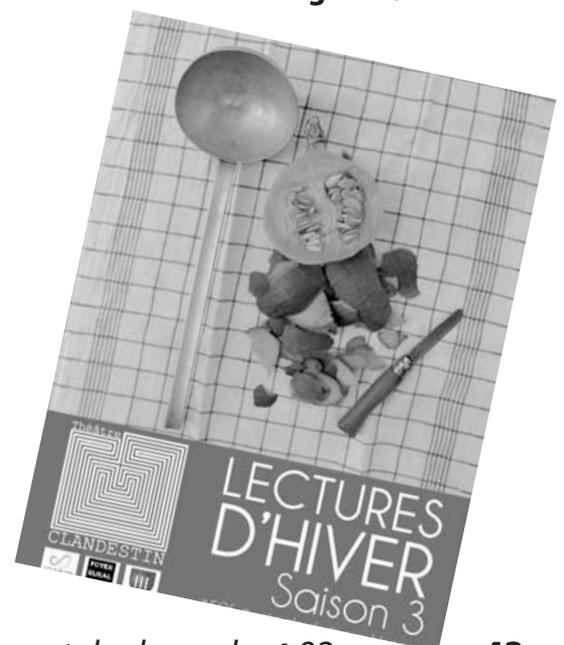
Venez aussi découvrir notre forum de covoiturage. L'idée étant de développer l'entraide et le partage en mettant en relation des personnes intéressées par un même déplacement. Il vous suffit, pour cela de vous inscrire sur le site pour pouvoir profiter de ce service.

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions sur le forum, afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.

Théâtre clandestin

Retrouvez le programme de Théâtre clandestin sur :

<http://theatre-clandestin.over-blog.com/>



Erratum : lors du dernier article à propos de la crèche, nous avons mentionné des travaux réalisés sur le local de St Fréal de Ventalon mais il y a eu aussi au Pont de Montvert, l'ouverture d'une fenêtre, transformée en porte pour un accès direct à la cour extérieure. Nous tenons à remercier Mme le maire et ses conseillers municipaux qui ont accordé le financement nécessaire à cet aménagement et l'ont fait faire dans un délai très court.

